

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Nominations ecclésiastiques. — VI La Fête-Dieu à Montréal. — VII L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. — VIII La peur. — IX Apostolat de la prière. — X Aux prières.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 8 juillet

Solennité du Sacré-Cœur (la procession du S.-Sacrement et la consécration au S.-C. ont eu lieu le 24 juin) et neuvaine à Ste Anne (le 17 ou le 27).

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 8 juillet

Anniversaire de la DÉDICACE, *double de la cl.* avec octave ; mém. du Ve dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. des SS. Zénon et comp. et du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 15 juillet

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Henri ; solennité de ceux de Sainte-Marguerite (L'Acadie), de Saint-Antoine (Montréal et Longueuil), de Saint-Basile-le-Grand et de la Visitation (Sault-au-Récollet).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Boniface, de Saint-Antoine (Perkins Mills), de Saint-François-Régis (Kiamika), de la Visitation (South Gloucester et Gracefield) et de Saint-Bonaventure (Britannia).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité de Saint-Robert, de Saint-Barnabé et de Saint-Antoine (Verchères).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Boniface (Shawinigan), de Saint-Barnabé, de Saint-Antoine (Louiseville), de Saint-Paulin, de Saint-Prosper, de la Visitation (Champlain et Pte-du-Lac) et de Saint-Elie (Caxton).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Claude

(Greenshield), de Saint-Antoine (Lennoxville), de Saint-Elie (Orford) et de Saint-Zénon (Pipopolis).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-Norbert (Arthabaska), de Saint-Antoine (La Baie), de Saint-Silvère, de Saint-Guillaume (Upton), de Saint-David, de la Visitation, et de Saint-Bonaventure (Upton).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Médard, de Saint-Régis et de Saint-Louis-de-Gonzague.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Fête du titulaire de Saint-Henri (Boissonnault) ; solennité de ceux de Saint-Colomb (Cathédrale) et de Saint-Antoine (Chalk River, Bois-Frans et Madawaska).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête du titulaire de Saint-Henri (Mascouche) ; solennité de ceux de Saint-Norbert, de Saint-Antoine (Lavaltrie), de Sainte-Julienne, de la Visitation (Ile Dupas), de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 13 juin 1906.

LA grosse préoccupation est toujours de savoir ce qu'ont dit les évêques et ce que dira le pape. On aurait imaginé un nouveau projet de cultuelles, qui tiendrait compte des exigences de la hiérarchie. Ce projet, après avoir eu l'approbation ou les observations des évêques, serait soumis au Souverain-Pontife qui tranchera en dernier ressort.

— Ce projet est la mise en pratique de la parole de Mgr Touchet : " Il nous faut baptiser les cultuelles ". Mais il est à craindre que si elles sont trop baptisées le gouvernement ne les refuse absolument, et qu'en tout cas il ne demande, pour prix de sa condescendance, une certaine ingérence sur la nomination des évêques. Voilà la question telle qu'elle est posée à Paris. Ajoutons encore que le plan du gouvernement est de détruire la religion catholique en France ; il veut bien avoir encore un culte, mais soumis à son empire, et qui ne

soit pour lui qu'un *instrumentum regni*, absolument comme l'Eglise russe dans les mains du Tzar.

— Un député du bloc, causant librement avec un ecclésiastique, vieille connaissance de collège, lui a résumé en ces termes la pensée du gouvernement. " En 25 ans de laïque, nous avons eu raison de la France ; en 20 ans de cultuelles, nous aurons raison de l'Eglise ".

— Or le Souverain-Pontife semble bien décidé à s'opposer à la ruine de l'Eglise de France et par conséquent aux cultuelles, qui sont le moyen le plus rapide pour arriver à cette destruction. Non seulement les audiences qu'il accorde laissent transpirer cette pensée ; mais on sait que la Commission chargée d'étudier les affaires de France, un seul cardinal excepté, est tout-à-fait pour la résistance. Il ne faut pas prendre ce mot comme un cri de guerre, une sonnerie de clairon appelant à la bataille. Non, l'Eglise ne va pas en guerre contre les gouvernements établis, fûssent-ils mauvais. Mais par le mot résistance on entend cette formule : " ignorer la loi ". Par conséquent les instructions du Souverain-Pontife à l'Eglise de France sur la manière de se conduire pour la réorganisation de cette Eglise, serait de ne tenir aucun compte de la loi de séparation du 9 décembre 1905, qui du reste lui est encore officiellement inconnue. Le gouvernement prétend avoir fait cette loi pour l'avantage de l'Eglise. Mais le pape est bien libre de repousser ces prétendus avantages à cause de leurs désastreuses et réelles conséquences. Jamais le fameux vers "*Timeo Danaos et dona ferentes*" n'aurait été mieux appliqué ; et les soixante millions que le gouvernement se vante de mettre à la disposition de l'Eglise ne sont autre chose que la dorure des chaînes dont il prétend la lier d'abord, pour pouvoir mieux l'étouffer ensuite. Saint Pierre a commencé par convertir les juifs et les gentils. Puis il s'est occupé de leur trouver des lieux de réunion.

De même le pape se préoccupe avant tout du salut des âmes, et met en second lieu les églises, lieux de réunion et autres. Que prêtres et fidèles soient fidèles à leur religion, et Dieu saura bien, l'histoire entière de l'Eglise est là, leur faire trouver les moyens d'avoir des lieux de réunion. Et puis s'il y a un moment dur à passer, la prison est un logement digne des apôtres. Et c'est par la prison, quelquefois même dans la prison, qu'ont été faites les plus nobles et plus durables conquêtes de l'Eglise.

— La dernière béatification de la série qui vient de se clore était celle d'un humble fils de saint François, Fr. Bonaventure de Barcelone, ainsi nommé parce qu'il était originaire de cette ville en Espagne. Sa vie s'écoula entre 1620 et 1680, et il n'arriva à la vie religieuse que par le mariage où cependant, il faut le noter, il garda d'accord avec son épouse la continence. Il entra dans l'ordre des Mineurs en qualité de frère convers, ne savait ni lire ni écrire, mais sa vertu était si grande que les miracles venaient presque chaque jour attester sa puissance auprès de Dieu. Voulant rendre à son ordre son ancienne ferveur, il vint à Rome, demanda et obtint la faveur de fonder des *ritiri*, maisons plus strictes où les religieux observaient la vie commune, sans aucun des adoucissements qui petit à petit s'étaient glissés dans l'ordre. Le premier couvent fut celui de Saint-Bonaventure sur le Palatin ; il existe encore et on le reconnaît aux deux palmiers qui ont poussé dans son jardin, les seuls qui aient cru sur le Palatin. Le couvent construit, les supérieurs ne crurent pas mieux faire que de donner cet ignorant frère lai comme supérieur des Frères et des Pères. L'événement montra que ces prévisions ne s'étaient point trompées, et le Fr. Bonaventure fit tant de bien dans ce couvent qu'il fut chargé d'en établir trois autres. Il mourut à Rome dans son couvent du Palatin le 11 septembre 1684. Les miracles dont

Dieu
où i
dult
dégr
som
sur
lent
Vén
crat
ces

—
est r
reta
sont
saur



M.
Sain
M.
denc
M.
M.

Dieu avait illustré sa vie devaient ce semble hâter le moment où il serait glorifié ; mais, chose étrange, la cause ne fut introduite qu'en 1736, cinquante ans après sa mort. Et quand le décret d'héroïcité des vertus eut été rendu en 1775, la cause sommeilla pendant 125 ans. Il y a dans la providence de Dieu sur ses saints des mystères que l'homme ne peut sonder, et la lenteur, l'arrêt de ce procès est un de ceux-là. Maintenant le Vénérable est sur les autels, et cette béatification est la consécration de l'œuvre des *ritiri* à laquelle il avait consacré ses forces et sa vie.

— Le consistoire devait se tenir au milieu de juin, mais il est renvoyé sans qu'on en ait fixé la date. On assure que ce retard provient des nominations des évêques français qui ne sont pas encore toutes arrêtées. En tout cas, le consistoire ne saurait guère tarder.

DON ALESSANDRO.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-B.-A. Desnoyers, curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Claire à Tétraultville ;

M. l'abbé J.-A. Bourassa, aumônier de l'Asile de la Providence ;

M. l'abbé H. Guay, vicaire à Longueuil ;

M. l'abbé J.-V. Paquet, vicaire à Sainte-Hélène.

LA FETE-DIEU

A Montréal

Dès l'aube la cité qu'un soin pieux agite
 S'empresse pour fêter l'hôte qui la visite ;
 Sous de rians cerceaux
 La ville va bientôt, coquette et parfumée,
 Aux avides regards s'offrir toute semée
 D'édifices nouveaux.

Déjà de tous côtés s'élèvent les portiques,
 Et les dômes légers, et les flèches gothiques
 Disputant de hauteur.
 La verdure partout monte, se courbe et trace
 Sur les blanches parois l'ogive et la rosace
 Que festonne la fleur.

Frais et brillants décors fournis par la nature,
 Douces créations, suave architecture
 Du zèle et de la foi,
 Pulssiez-vous en offrant sur le divin passage
 Vos guirlandes de fleurs, vos tresses de feuillages,
 Plaire au céleste Roi !

Tout est prêt, dans les airs le bronze se balance.
 C'est l'heure du départ, le cortège s'avance,
 Grave et majestueux.
 Ainsi qu'un long cordon tissé d'or et de soie
 Il se déroule et brille, ondulant sur la voie,
 Comme un reflet des cieux.

Les croix d'or et d'argent et les riches bannières,
 En scintillant au loin, répandent leurs lumières ;
 Aux étendards sacrés

Se mêle une forêt de fraîches banderolles
Portant du culte saint les mystiques symboles
Et des noms révéérés.

Du lys de l'innocence encore couronnées,
Marchent devant l'Agneau les vierges inclinées
Sous leurs longs voiles blancs.
On dirait, à les voir, ces troupes séraphiques
Qui vers Adonaï font monter leurs cantiques
Aux accords triomphants.

Mais bientôt sous les pans de mille draperies,
A l'ombre de la pourpre aux riches broderies
Formant un dais d'honneur,
Entouré d'un cortège où la splendeur rayonne,
Dans les mains de celui que la mitre couronne
Apparaît le Seigneur.

Tout s'aime et se presse alors sur le passage ;
Le respect et l'amour présentent leur hommage
Au Sacrement divin ;
L'encens tourne vers Lui sa spirale odorante ;
De ses tapis herbeux l'aromatique plante
Vient joncher son chemin.

Cependant sur son trône, où la flamme des lampes
Dessine en traits brillants des courbes et des rampes
Jusqu'au plus haut degré,
A l'abri des berceaux que l'oranger compose,
Sur un doux lit de fleurs doucement on dépose
Le Sauveur adoré.

C'est là qu'il va bénir le peuple dans l'attente ;
Les lévites, parés de l'écharpe flottante,
De la robe de lin,
Ont bientôt ébranlé leurs mobiles phalanges ;
Ils viennent remplacer la milice des anges
Près du Maître Divin.

Des trésors du printemps leurs corbeilles tout pleines,
 A l'arôme des fleurs ils mêlent les haleines
 Que jette l'encensoir,
 Et prenant tour à tour de gracieuses poses,
 Ils remplissent les airs d'un nuage de roses
 Que leurs mains font pleuvoir.

Sous ces flocons d'encens, sous ce toit qui s'effeuille,
 Le Ministre de Dieu se voile et se recueille,
 Courbé sur le parvis ;
 Puis, élevant au Ciel et sa voix et son âme,
 Il fait retentir l'hymne aux longs soupirs de flammes,
 L'ardent "Salutaris" !

Et la foule aux genoux de Celui qu'elle adore,
 Répond avec amour au cantique sonore,
 Salut au Roi des Rois !
 Salut au Dieu qui vient des rives éternelles
 Visiter et bénir nos demeures mortelles
 Soumises à ses lois !.....

O peuple, tu fais bien de prosterner ta tête
 Devant le Souverain que dans ce jour de fête
 Ces vœux ont attiré,
 Car lui Seul tout puissant tient dans ses mains divines
 Et les traités de paix et l'édit des ruines
 Qu'il proclame à son gré.

Ne crains pas de marcher sous sa haute bannière
 Ne crains pas de livrer ton âme noble et fière
 A son culte pieux,
 Car il porte à son front un double diadème,
 Car il est à la fois le Chef, le Roi Suprême,
 De la terre et des cieux.

L. Cte de CHARNY.

Dédié à Mgr l'archevêque de Montréal.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

SON BUT ET SES MOYENS. —

CETTE association a pour but de grouper les Canadiens-français et de les préparer à une vie active, utile pour le bien de la religion et de la patrie.

Ces jeunes gens savent que la religion et la patrie sont inséparables, et que le patriotisme doit être religieux selon le mot de Mgr Bourget de sainte mémoire : « Le patriotisme religieux est l'amour tendre, fort et désintéressé que la religion seule peut inspirer pour la patrie. Ceux qui sont animés de ce patriotisme ont pour principe que leur âme est à Dieu et leur corps au pays. Ils vivent donc de la même vie en ne vivant que pour la Religion et la Patrie. Voilà pourquoi ils sont en même temps bons chrétiens et bons citoyens ».

Notre peuple a conservé sa foi, il garde les anciennes traditions et sait que, seules, ces vieilles traditions le rendront heureux. En effet, « du retour des peuples aux vieilles traditions, a dit Léon XIII, viendra leur bonheur ». Nous n'avons point à y retourner, mais à les garder fidèlement.

C'est précisément là le but de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Elle veut combattre l'esprit du mal, qui se faufile partout sous des dehors hypocrites, sous de fallacieuses promesses. Pour cela, elle a trois moyens d'actions : la piété, l'étude et le combat ; la piété, parce que seule la vertu peut imposer le dévouement et dominer les égoïsmes humains ; l'étude, parce qu'elle donne la science ; et l'action, si nécessaire à la réussite de toute œuvre.

L'Association est ouverte à tous les jeunes gens intelligents qui veulent se rendre compte des choses, qui veulent étudier

sincèrement et sérieusement les questions religieuses et les grandes questions nationales : l'éducation, l'agriculture, la colonisation, le commerce et l'industrie, la question ouvrière, et dans les cercles plus avancés, les questions d'histoire, de philosophie, de littérature.

Voilà, jeunes gens intelligents, un programme qui doit sourire à vos vingt ans. Voulez-vous être des jeunes gens, des hommes utiles à notre pays ? Oui, n'est-ce pas ?

Eh bien, enrolez-vous sous la bannière de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française ; vous puiserez dans le sein de la jeune Association des éléments de vie, de force, qui vous sont inconnus. Vous y puiserez cet esprit de foi religieuse et nationale qui fait les hommes sérieux, les hommes vraiment utiles à leurs semblables, à leur pays : *Beati qui credidisti !* Vous y puiserez cet esprit d'action vraiment utile ; vous apprendrez à discuter les choses, avec discernement et vérité, vous laisserez aux ignorants et aux aveugles le triste privilège de poser à « l'esprit fort ». Vous y acquerrerez aussi cette distinction d'esprit que seule la vertu peut donner, et une distinction extérieure que seule la fréquentation de jeunes gens intelligents peut aussi donner. Vous deviendrez comme Xavier de Ravignan, dont la physionomie était admirable d'expression, le front plein de noblesse, la propreté et l'élégance irréprochable, la politesse parfaite, le cœur aimant et pur. En un mot, vous serez des jeunes gens distingués.

RÉUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL.—

Le 24, jour de la Saint-Jean-Baptiste, le Conseil-fédéral de l'Association, s'est réuni au Collège des R.R. P.P. Jésuites. Le conseil fut présidé par la sympathique président de l'Association, M. Antonio Perrault. Les membres au nombre d'une soixantaine assistèrent le matin à une messe qui fut dite par Son Excellence Mgr le délégué apostolique, tous y communiaient avec un grand esprit de foi.

Après un délicieux déjeuner offert par les R.R. P.P. Jésuites et présidé par Mgr Sbaretli, eut lieu la première réunion, ouverte par un discours du président, dont l'esprit profond s'est montré si vrai, si sincère, si sérieux, si croyant. Les conseils donnés ne sont point ceux d'un jeune homme de son âge, mais ceux d'un homme mûr, d'un homme qui veut le bien. Puis ont commencé les rapports des vingt-cinq cercles disséminés dans la province. Ces différents rapports ont montré la vitalité vraiment étonnante de la jeune Association. Plusieurs de ces rapports ont été faits avec une habilité digne d'être notée; entre autres, celui du cercle Duhamel d'Ottawa et celui du cercle Plessis de Montréal.

Dans l'après-midi eut lieu la seconde réunion pendant laquelle on lut les derniers rapports. M. l'abbé P. Perrier donna ensuite aux jeunes des conseils éminemment pratiques. Il a insisté sur l'apathie de la jeunesse pour l'étude, et a démontré que si nous voulons devenir une nation forte, nous devons nous livrer à l'étude et qu'il y a dans notre race tous les éléments nécessaires à la formation d'une nation. M. l'abbé Groulx, du collège de Valleyfield, a bien voulu ajouter quelques mots d'encouragement à cette belle et dévouée jeunesse.

Le soir, nouvelle et dernière réunion commencée par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement; et dans laquelle on discuta les résolutions à prendre pour la bonne administration de l'Association.

A en juger par ce qui a été décidé, l'A. C. J. marche à grands pas vers le succès et la réalisation de son noble idéal. Tous sont remplis d'enthousiasme et de généreux dévouement pour assurer l'essor de l'Association.

ELECTIONS.—

A la fin de cette dernière séance eut lieu l'élection des président, vice-présidents et autres membres du comité d'administration. L'élection, présidée par M. le chanoine Dauth, vice-rec-

teur de l'Université Laval, a maintenu en charge tous les anciens titulaires : président, M. A. Perrault ; vice-présidents, MM. Jos. Versailles et A. Leduc ; secrétaire, M. Angers ; secrétaires correspondants, MM. Ls Lavergne et A. Dugas ; trésorier, M. E. Hurtubise.

M. le chanoine Dauth s'est alors levé pour clore les séances. Brièvement et chaleureusement, il a félicité ses jeunes amis du travail accompli pendant l'année. Il les a encouragés à se dévouer toujours, avec esprit d'union et de véritable et profonde charité. Parmi les pensées généreuses et fécondes qui s'étaient manifestées au cours des diverses réunions, il a surtout souligné et demandé de retenir celle-ci : dans ses aumônes ne pas viser uniquement les misères physiques et matérielles, mais aussi les misères intellectuelles et morales ; et, par conséquent, s'entraîner à l'habitude de venir en aide aux œuvres d'enseignement, plus spécialement aux œuvres d'apostolat populaire et sociale par la plume. Dans ce but, il a formé des vœux pour le développement graduel et la plus large diffusion du *Semeur*, l'organe officiel de l'Association ; et aussi pour la création d'un journal franchement catholique et national, capable d'atteindre les masses et de les imprégner quotidiennement du sens chrétien qui menace si fort de se pervertir.

Bref, cette dernière réunion du Conseil fédéral a prouvé la vitalité de l'Association et fait augurer pour l'avenir d'heureux et bons résultats. Tous se sont quittés bien décidés, plus que jamais, à travailler à la grandeur de l'édifice national, à la défense de notre sainte et belle religion, en un mot : *Ad majorem Dei gloriam.*

DÉLÉGUÉS ET INVITÉS.—

Les cercles étaient ainsi représentés : « St-Louis », de Montréal, par M. G. H. Baril ; « Laval », de Montréal, par G. Lanctôt ; « Plessis », de Montréal, par F. A. Couture ; « Goyau », de Montréal, par L. Giroux ; « Larocque », de Sherbrooke, par U.

Richard ; « Duhamel », d'Ottawa, par B. Boulet et J. O. Leveillé ; « Saint-Frs de Sales », du Séminaire de Québec, par Eug. Morissette ; « Laval », du Séminaire de Québec, par A. Savard ; « Loyola », de Québec, par Gust. Bernier ; « Saint-Yves », de Québec, par J. A. Métayer ; « Saint-Viateur », de Terrebonne, par E. Sasseville ; « Saint-Hyacinthe », par L. Richer ; « Saint-François-Xavier », de l'Assomption, par A. Elie et H. Vincent ; « Lemieux », de Sainte-Marie-de-Monnoir, par J. M. E. Coderre ; « Crémazie », de Québec, par Emile Côté et Léon des Rivières ; « Bourget », de Rigaud, par A. Lalonde ; « Saint-Jean-Baptiste », du collège Saint-Laurent, par A. Montplaisir ; « Académie du Collège Sainte-Marie », de Montréal, par Jean Leclaire.

Plusieurs prêtres ont tenu à honneur d'assister à ces intéressantes réunions. Outre le R. P. Chaput, S. J., directeur spirituel de l'Association, on remarquait M. le chanoine Dauth, délégué par l'archevêque de Montréal, M. l'abbé P. Perrin, M. l'abbé Proulx, de Valleyfield, M. l'abbé Marcoux, de Lévis, M. l'abbé Balthazar, de Saint-Hyacinthe, et tous les RR. PP. Jésuites présents au collège de Sainte-Marie.

OPINION DE LA PRESSE.—

L'Association a eu une bonne presse ; ce qui prouve que son importance n'est pas méconnue et que son influence en fait déjà un facteur considérable.

Voici notamment comment s'exprime le journal *La Presse*, celui qui a dans le Canada la plus large circulation.

« Nous voulons attirer l'attention du public sur cette œuvre éminemment patriotique.

« Notre peuple a conservé sa foi et veut la conserver. Grâce à Dieu, nous n'avons pas à gémir sur les maux qui accablent d'autres sociétés. Mais nous devons savoir que les idées fausses et les doctrines malsaines s'infiltrèrent partout. Or, pour les vaincre, il fallait une association d'hommes, de jeunes gens disposés à combattre le bon combat, c'est ainsi qu'est née cette

belle et patriotique Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

« Elle existe depuis trois ans et elle a déjà accompli une somme de travail vraiment prodigieux. Les rapports lus hier au Conseil ont prouvé toute sa vitalité, sa force.

« L'Association admet dans son sein tous les jeunes gens intelligents qui veulent devenir des hommes vraiment utiles à notre jeune pays. Elle veut, par ses cercles d'études, les préparer d'une manière digne à remplir les charges civiques, et à défendre utilement et victorieusement nos dogmes saints.

« Pour réaliser ce programme, elle fait appel à tous les jeunes gens qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle.

« Elle professe la soumission la plus absolue à l'autorité de l'Eglise et l'attachement le plus inviolable aux directions du Saint-Siège.

« Elle est surtout une œuvre de formation, et pour y arriver elle offre à ses membres un triple moyen : la piété, l'étude et l'action.

Comme le faisait judicieusement remarquer M. l'abbé Perrier, à l'une des réunions du Conseil hier, on n'étudie pas assez chez nous ; il faut donc vaincre cette apathie et nous lancer hardiment et résolument en avant. Montrons à nos compatriotes anglais que nous ne leur sommes point inférieurs.

« L'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française a donc pour but de promouvoir chez nous le goût de l'étude et des choses sérieuses ; et partant elle mérite l'encouragement des aînés, des gens soucieux avant tout de notre honneur national et religieux.

« Que tous les jeunes gens sérieux se groupent et ils seront une force respectable que l'on voudra consulter dans les grandes questions : ils sont l'avenir de notre cher pays.

« L'Association est ouverte non seulement à ceux qui ont fait des études classiques, mais à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays à quelque classe qu'ils appartiennent.

« En avant, jeunes gens, il s'agit de l'avancement, du progrès de notre jeune patrie ! »

LA PEUR

EN 1848, M. de Montalembert disait à la Chambre des Pairs :

“ Pour moi, ma conviction est que le plus grand des maux dans une société politique, *c'est la peur*. Dans cette époque infâme et sanglante que l'on veut réhabiliter — la Terreur — savez-vous quel a été le principe de toutes nos catastrophes, *c'est la peur*. Oui, la peur qu'avaient les honnêtes gens des scélérats, et même la peur que les petits scélérats avaient des grands ”.

On connaît aussi la réponse si instructive d'un ambassadeur d'Angleterre à une question que lui posait M. Guizot : “ Comment se fait-il, Monsieur l'ambassadeur, que les révolutions soient si rares en Angleterre, tandis qu'elles sont si fréquentes en France ” ? lui demandait le célèbre homme d'Etat. — “ La raison en est bien simple, Monsieur le ministre, lui répondit l'ambassadeur, c'est que, chez nous, les honnêtes gens sont aussi hardis que les coquins ”.

N'ayons pas peur, allons au devant des ennemis crânement, ne rasons pas les murs comme des poltrons. Ils n'avancent que grâce à nos reculades.

Si les méchants avaient affaire à des gens intrépides, prêts à tout risquer pour arrêter leur infâme besogne ; si nos ennemis avaient devant eux des adversaires résolus, ils reculeraient à leur tour. Car la bravoure n'est pas leur fait.

Que les honnêtes gens soient donc aussi hardis que les coquins, et ce sera la délivrance.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE

Pour le mois de juillet 1906, approuvée et
bénie par Pie X

Le choix d'un état de vie

PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens, dans le choix de leur carrière, se préoccupent avant tout des droits de Dieu et du salut de leur âme.

Résolution apostolique : Rappeler, à l'occasion, ces principes avec discrétion mais sans respect humain.

AUX PRIERES

Frère Dioscore, des Frères de Saint-Gabriel, décédé au Sault-au-Récollet.

Sœur Marie-Julienne, née Améline Dupuis, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Joséphine Genest, religieuse coadjutrice, des Religieuses du Sacré-Cœur, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Cécile Cusson, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface.

Sœur Marie du Rédempteur, née Eléonore Mornault, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Marie-Flora McDonell, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.